

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL, PLACE FAIDHERBE, MARDI 25 MAI 1982.

25 MAY 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président de la République du Sénégal `Abdou Diouf`,

- Monsieur le gouverneur `André Guillabert,

- Mesdames, messieurs,

- Permettez-moi de me réjouir de l'heureuse initiative des autorités sénégalaises qui me conduit à Saint-Louis aujourd'hui. où mieux que dans cette ville pouvions-nous ensemble célébrer l'amitié franco-sénégalaise ? Et quel plaisir pour moi que d'être reçu à Saint-Louis par le maire de cette ville dont j'ai pu éprouver les sentiments depuis 30 ans, si mêlé à la vie de mon pays, où il a rempli de grands rôles et que j'ai toujours connu du moins dans mon esprit comme l'ambassadeur du Sénégal en France, et qui poursuit dans la tâche aujourd'hui confiée, une longue tradition dont il a été à l'instant l'admirable interprète.

- Et quel plaisir pour moi que d'être ici en compagnie du président de la République du Sénégal, M. Abdou Diouf, dont je crois pouvoir me dire l'ami et qui se trouve lui-même dans cette ville où il a été formé. J'imagine aisément les sentiments qu'il éprouve en cet instant de cette tribune où l'on voit la place fameuse et historique de Saint-Louis, place Faidherbe, et ses grands bâtiments, avec un peu plus loin le lycée où il forma son esprit.

- Aussi l'invitation qui m'a été faite de venir ici, correspondait-elle à mon sentiment profond. Certes, je connaissais déjà votre ville mais y venir en ma qualité de Président de la République française accorde une étonnante dimension à ce que fut pendant si longtemps le compagnonage de quelques hommes en lutte pour que ce peuple-ci parvienne par l'indépendance, le progrès et la liberté au stade où aujourd'hui il se trouve. C'est vous qui le disiez, un peuple fier, un peuple libre, un peuple responsable et qui sous la conduite de ceux qu'il a élus va par les chemins de l'histoire.

En vérité, pour un Français, la visite de Saint-Louis qui fut, on vient de le rappeler, la première des fondations françaises d'Afrique, est source d'émotion : tant de souvenirs donnent le sentiment de feuilleter les pages, pour nous Français, de notre propre livre d'histoire. N'est-ce pas à Richelieu, promoteur de la compagnie du Cap Vert, que la cité doit d'avoir vu le jour, en 1659, sous l'action de négociants normands ?

- Et le Roi Soleil `Louis XIV` qui régnait alors sur la France ne lui a-t-il pas donné son nom ? Je n'ai pas l'intention de refaire ici l'historique de la ville dont chacun sait qu'elle resta presque constamment dans la mouvance française pendant trois siècles avant d'accéder à cette juste indépendance, ni de citer les noms de tous ceux qui hantèrent ces lieux. Mais comment ne pas rappeler brièvement le souvenir de l'officier de marine Pierre Loti, du polytechnicien lillois Louis Faidherbe dont cette place porte le nom, du philosophe Gaston Berger, que j'ai connu, ou du comédien Daniel Sorano, que j'ai également rencontré, qui y naquirent, sans oublier bien sûr celui de Jean Mermoz et de ses compagnons qui, le 12 mai 1930, décollèrent de la Langue de Barbarie pour la première liaison aéropostale entre l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Mais le Président de la République française ne peut pas oublier, dans l'évocation de ce passé commun, l'immense contribution des populations africaines elles-mêmes à l'édification de la France contemporaine. Je pense à tous les Sénégalais souvent anonymes qui ont donné leur sang pour la France sur les champs de bataille d'Europe et d'ailleurs, depuis le peloton d'Africains à cheval du Maréchal de Saxe jusqu'aux valeureux soldats sénégalais qui combattirent pour que notre pays vive libre. J'ai rencontré hier même, à Dakar, le soldat sénégalais qui se trouvait à mes côtés lorsque, en 1940, j'ai été blessé dans la dernière guerre mondiale et je me souviens de son amical-concours et de sa courageuse présence. Le -prix élevé que tous ces hommes ont payé pour leur attachement à la France donne droit à notre reconnaissance et pas seulement à notre reconnaissance dans les mots, à notre reconnaissance dans les actes.

- Certains d'entre eux, ici présents, - on vient de me présenter un combattant de 93 ans qui me

paraissait fort vaillant et dont les souvenirs remontent aux Dardanelles - combattirent à Verdun, sur la Somme il y a plus de 60 ans maintenant ou plus tard, à Kouffra ou Bir-Hakeim, sur le Garigliano, à l'île d'Elbe, à Toulon, dans les Vosges. J'ai servi sous le signe de l'infanterie coloniale et j'ai pu dans notre vie quotidienne au combat, mesurer la fidélité et la force de ce peuple.

- La France, je vous le dis, n'oublie pas la part que les soldats africains ont ainsi prise à la -défense de sa liberté et de son indépendance. Une solidarité toujours vivace qui s'exprime notamment en ces lieux - juste retour des choses - en termes de coopération militaire à travers des accords de défense et de coopération. Et la manière dont le Sénégal et la France conjuguent leurs efforts dans leur contribution à la -recherche de la paix, partout où elle est en danger, où elle est déchirée : Liban, Tchad et ailleurs, montre bien l'intérêt, voire l'exigence de cette entente qui dure au travers de l'histoire.\

Cette solidarité s'assortit, de la part de la France, d'une dette de reconnaissance envers les anciens combattants et anciens militaires qui ont regagné l'Afrique, leur ville ou leur village au terme de leur service dans l'armée française.

- C'est pourquoi, je me suis inquiété de cette importante question des pensions versées par la France aux anciens militaires et combattants de l'armée française devenus ressortissants de pays aujourd'hui indépendants. Mon attention a été particulièrement appelée par le président Abdou Diouf sur l'émotion soulevée par la mesure supprimant les pensions de reversion des veuves et des orphelins depuis un peu plus de deux ans.

- Je suis heureux de vous annoncer, ici à Saint-Louis, que j'ai fait prendre la décision de rétablir les ayant-causes dans tous leurs droits à compter de cette date. Des mesures réglementaires permettront le paiement à bref délai de la totalité des arriérés. De plus, et pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, des dispositions seront prochainement adoptées pour augmenter les pensions.

- Nous nous attacherons également à poursuivre la politique d'harmonisation des taux et à réduire ainsi les inégalités de traitement issues des conditions particulières à chacun des pays en cause. Je peux en tout cas vous assurer que le maximum sera fait dans la mesure de nos possibilités budgétaires qui ne sont pas indéfiniment extensibles pour satisfaire les légitimes revendications de nos anciens compagnons d'armes.

- Ce sera, mesdames et messieurs, la seule allusion, le seul passage consacré à l'examen par le Président de la République française de justes revendications touchant à la vie quotidienne des Sénégalais. C'est le rôle du gouvernement de la France que de répondre à ces obligations et c'est aussi mon rôle d'en parler aux responsables de ce pays. Jusqu'ici je me suis gardé d'intervenir sur-ce-plan auprès des populations, mais il me semble que je rends en cette matinée un dû de mon pays au vôtre, et je tenais à le faire à Saint-Louis.\

Mais si la France reste fidèle au passé, dont elle assume volontiers l'héritage, elle n'entend pas pour autant se replier sur elle-même dans le souvenir de temps révolus. Elle a le souci de préparer l'avenir, naturellement et par définition, incertain mais peut-être plus encore aujourd'hui du fait d'une crise économique et financière très profonde, qui touche aussi bien les pays du nord que du sud même si ses ravages sont inégaux. La France pense qu'en-raison des relations qu'elle entretient avec de nombreux pays en développement, elle a un rôle à jouer dans la -recherche d'un meilleur équilibre entre les riches et les pauvres. A cet égard, j'ai déjà fait à Cancun, au Mexique `Conférence nord-sud ` 22 octobre 1981` en compagnie de mes amis les représentants des pays d'Afrique noire, qui se trouvent là, parmi les vingt deux pays représentés et dans-le-cadre de la conférence sur la coopération et le développement, des propositions que je voudrais rappeler brièvement ici `Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique ` 3 novembre 1981`.

- Nous pensons que dans un monde où tous les pays sont étroitement inter-dépendants, c'est tous ensemble que nous nous sortirons de la crise. Dans ces conditions, la seule réponse qui nous paraisse efficace est celle d'une meilleure solidarité entre le nord et le sud, ce qui veut dire notamment des marchés mieux organisés, une aide publique au développement maintenue et si possible accrue, une politique du développement plus soucieuse de la satisfaction des besoins des peuples.

- Dans ce cas, nous avons préconisé, vous le savez, la reprise dans-le-cadre des Nations unies `ONU`, des négociations globales qui devraient aborder en priorité la question de la stabilisation des cours des matières premières sans laquelle il ne pourra pas y avoir de planification du développement. De même,

nous avons demandé à nos partenaires d'aller vers le développement de l'auto-suffisance alimentaire qui rendrait, si elle n'était accomplie, bien des efforts illusoires. Nous avons fait des propositions d'aide à la sécurité énergétique des pays en développement qui subissent de plein fouet la hausse du prix mondial de l'énergie et dont les effets produisent sur leur économie des contraintes souvent intolérables.

- C'est dire l'importance que revêt pour la France la coopération pour le développement. Pour montrer qu'il ne s'agit pas de vains discours, elle a pris la décision de doubler en pourcentage d'ici à 1988 son aide publique aux pays en voie de développement. Au Sénégal en particulier, les relations privilégiées que nous entretenons ne souffriront pas de ces nouvelles orientations et au contraire elles seront vivifiées, renforcées et ce que je dis dans ce pays vaut pour les autres Etats d'Afrique qui sont nos amis.\

Telles sont, Mesdames et messieurs, brossées à grands traits, les lignes essentielles d'une politique qui se veut au service exclusif de la dignité de l'homme et qui n'entend négliger aucun des moyens dont il peut disposer.

- Saint-Louis, vieille terre de liberté qui faisait déjà valoir ses droits aux Etats généraux en 1789 en adressant au roi de France un volumineux cahier de doléances, me donne l'occasion de rappeler l'engagement solennel et résolu de mon pays aux côtés de tous ceux qui sont privés de droits sacrés de la personne humaine. Il m'est agréable d'observer qu'au premier rang de tout ce qui contribue à unir si étroitement le Sénégal et la France figure un commun attachement à la -défense des droits de l'homme.

- Héritiers d'un passé en partie commun, unis par de solides liens de toute -nature et attachés aux mêmes principes, le Sénégal et la France peuvent et doivent approfondir encore leurs -rapports pour le plus grand bénéfice du progrès et de la paix en Afrique et par là dans le monde. Telle est, me semble-t-il, mesdames et messieurs, la signification de cette émouvante cérémonie Saint-Louisienne.

- Je dirais pour conclure, me tournant vers monsieur le président de la République du Sénégal, à quel point je le remercie d'avoir veillé tout le long de ce voyage à le rendre non seulement agréable mais constamment utile par - bien au delà de nos propres conversations qui continueront cette après-midi - ce contact avec la population du Sénégal. Par les échanges de vues avec les responsables que nous avons rencontrés, nous avons le sentiment de mieux connaître, de mieux comprendre peut-être d'aimer plus encore ce pays qui nous accueille.\